

# Procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire de l'association Les Designers Éthiques s'est tenue le samedi 28 octobre 2023 de 10h00 à 13h00 en présentiel à la ferme de La Mhotte, 03210 Saint-Menoux et par visio-conférence.

Le procès-verbal est rédigé par : Karl Pineau, co-président.

## Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 10h00 : Ouverture de l'AG, accueil et introduction par le Bureau ;
- 10h10 : Présentation et échanges autour de la proposition de révision des statuts et du règlement intérieur de l'association (1 heure 20) ;
- 11h00 : Atelier de mise en oeuvre de la proposition de révision des statuts et du règlement intérieur de l'association (1 heure 20) ;
- 12h50 : Adoption des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur de l'association (10 min) ;
- 13h00 : Clôture de l'Assemblée générale ;

## Documents présentés lors de l'Assemblée générale extraordinaire

- Proposition de révision des statuts ;
- Proposition de révision du règlement intérieur ;

## Débats et résolutions de l'Assemblée générale

- Karl PINEAU, Mellie LA ROQUE, Anne FAUBRY, Raphaël YHARRASSARRY et Pascal COURTOIS présentent les propositions de révision des statuts et du règlement intérieur, incluant notamment :

- La dissolution du Bureau et du Conseil d'Administration de l'association, au profit d'une gouvernance holacratique, et d'une organisation de la vie associative par cercles ;
- La définition d'un processus de prise de décisions sur la base du consentement des adhérents et de graduation des décisions : stratégiques, de coordination, opérationnelles ;
- La mise en place d'un système de cooptation des adhérents de l'association ;
- La modification du nom de l'association de "Les Designers Éthiques" à "Designers Éthiques" ;
- Les adhérents de l'association débattent de la proposition et développent des cas pratiques de mise en œuvre des nouveaux statuts ;
- Les adhérents de l'association adoptent à l'unanimité les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur de l'association ;
- Les adhérents de l'association définissent la liste exhaustive des adhérents de l'association à date du 28 octobre 2023, eu égard à la modification du régime d'adhésion de l'association :
  - Anne Faubry, salariée de l'association ;
  - Anne-Sophie Tranchet ;
  - Aurélie Baton ;
  - Clémence Piteau ;
  - Flora Brochier ;
  - Karl Pineau ;
  - Léopoldine Mennessier ;
  - Marie-Cécile Godwin Paccard ;
  - Mellie La Roque ;
  - Pascal Courtois ;
  - Patrick Vallon ;
  - Stéphanie Vachon ;
  - Raphaël Yharrassarry ;
- Les adhérents de l'association donnent mandat à :
  - Karl PINEAU et Mellie LA ROQUE pour la mise en œuvre des cercles de l'association, en application des nouveaux statuts de l'association ;
  - Karl PINEAU et Mellie LA ROQUE pour le suivi et la gestion des ressources humaines de l'association ;
  - Karl PINEAU pour la notification de la modification des statuts et du règlement intérieur auprès de la Préfecture de Paris et des autorités concernées ;

- Karl PINEAU, concernant la gestion financière de l'association, comme représentant légal de l'association auprès de la Banque Postale pour le suivi et la gestion des comptes de l'association, de Finacoop pour la comptabilité de l'association ;
- Karl PINEAU, concernant le suivi administratif de l'association, comme représentant légal de l'association auprès de AssistePaie pour la paie de l'association, des administrations (URSSAF et ministère des finances) pour les cotisations de l'association, des mécènes pour le suivi et la gestion des dons à l'association, et des administrations et collectivités pour le suivi et la gestion des subventions à l'association ;
- Karl PINEAU, concernant le suivi technique de l'association, comme représentant légal de l'association auprès des prestataires de l'infrastructure numérique de l'association : OVH, Infomaniak et Google.
- L'Assemblée générale se finit à 13h00.

## Adhérents présents lors de l'Assemblée générale extraordinaire

- Karl Pineau - co-président ;
- Mellie La Roque - co-présidente ;
- Anne Faubry ;
- Anne-Sophie Tranchet ;
- Clémence Piteau ;
- Flora Brochier ;
- Léopoldine Mennessier ;
- Marie-Cécile Godwin Paccard - en ligne ;
- Pascal Courtois - en ligne ;
- Patrick Vallon ;
- Raphaël Yharrassarry ;

**Signature des adhérents de l'association, valant approbation du projet de statuts et de règlement intérieur présenté le 28 octobre 2023**

Anne FAUBRY



Anne-Sophie Tranchet



Aurélie Baton



Clémence Piteau



Flora Brochier



Karl Pineau



Léopoldine Mennessier



Marie-Cécile Godwin Paccard



Mellie La Roque



Pascal Courtois



Patrick Vallon



Stéphanie Vachon



Raphaël Yharrassarry



Le 7 décembre 2023 à Le Cellier, 44850

Karl Pineau

